

15 avril 2016

PAR COURRIEL

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Monsieur le Premier Ministre,

Pendant dix ans, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a sapé systématiquement les efforts visant à interdire l'amiante au Canada et, ce, même si les données démontrent que l'amiante est la principale cause de décès relié au travail parmi les travailleurs canadiens. Aujourd'hui, votre gouvernement a la possibilité d'effacer cet héritage épouvantable et de protéger des milliers de citoyens.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représente plus de 635 000 membres à travers le pays. Ceux-ci travaillent dans des hôpitaux, des écoles, des bibliothèques, des universités et de nombreux autres édifices où l'amiante représente encore un grand danger. Nos membres travaillent aussi dans des dépotoirs où les exigences entourant la mise au rebut de l'amiante ne les protègent pas. Souvent, les matériaux dont on s'est débarrassé refont surface de manière imprévisible. Lorsque cela se produit, ils constituent un grave danger. Chaque jour, nous avons des membres qui sont exposés à l'amiante. Pourtant, le Canada continue d'importer des produits qui contiennent de cette substance mortelle.

L'amiante tue ; c'est un fait incontesté depuis longtemps, des spécialistes en médecine et en d'autres domaines ayant démontré hors de tout doute que l'exposition à l'amiante entraîne des cancers et des maladies pulmonaires rares et incurables. Cinquante-six pays en ont banni l'usage, mais notre gouvernement fédéral a choisi de s'opposer au progrès en la matière...

...jusqu'à ce jour.

Votre gouvernement a reconnu la vérité à propos de l'amiante en en bannissant l'usage dans les projets d'immobilisation fédéraux. Cet important premier pas doit être suivi d'autres mesures. Le fédéral doit interdire complètement l'usage, l'importation et l'exportation de l'amiante et de matériaux contenant de l'amiante. Ne pas aller jusqu'au bout, c'est laisser tomber des milliers de travailleurs à travers le pays et maintenir l'hypocrisie que nous a laissée le gouvernement précédent en héritage.

.../2

Au-delà de cette interdiction, il faut aussi neutraliser la menace que représente l'amiante déjà présente dans nos bâtiments. Pour ce faire, nous avons besoin d'un registre national qui permettrait aux citoyens de vérifier facilement où se cache le danger. Il faut aussi purger les bâtiments de l'amiante qu'ils contiennent et disposer de cet amiante d'une manière sécuritaire. Pour migrer vers un Canada sans amiante, il faudra soutenir les travailleurs, les municipalités et les entreprises, mais cette transition doit se faire au nom de la sécurité de nos travailleurs et de l'ensemble de la population canadienne.

L'indifférence de l'ancien gouvernement fédéral a mis la vie des gens en danger pendant trop longtemps. C'est pourquoi nous pressons votre gouvernement de reconnaître les dangers que représente l'amiante et d'en interdire complètement l'usage dès maintenant.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués,

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK

:jv/ceu
c.c.: T. Mulcair ; R. Ambrose